

# Fiche activités Réseaux BT/HTA/Eclairage Public/Canalisations souterraines

**COVID-19**

Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



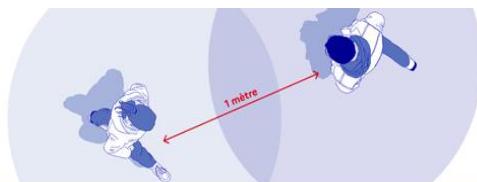
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



**Distance minimale de 1 mètre à respecter entre 2 collaborateurs**

Ce document, qui s'appuie sur les mesures du [Guide de préconisations OPPBTP](#), traite des mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux personnels appelés à travailler sur **des chantiers en réseaux extérieurs BT/HTA/Eclairage Public/Canalisations Souterraines dans le contexte Covid-19**. Ces mesures viennent en complément des règles générales édictées par les pouvoirs publics.

<b>Informations Clients nécessaires</b>	<p>Le Maitre d'ouvrage établit en collaboration avec les entreprises intervenantes une liste des conditions sanitaires liées à la reprise d'activité.</p> <p>Mise à jour du Plan de Prévention ou des PGC et PPSPS à la suite d'une réunion de concertation Covid-19. Prise en compte des risques propres et adaptation nécessaire des organisations.</p> <p>Vérifier avec le client, au préalable, que les conditions d'intervention permettent de respecter les consignes sanitaires. Valider la reprise.</p> <p>S'assurer que le bon de commande, ou l'avenant pour la reprise du chantier, prévoit des clauses sur les mesures générales de prévention et les risques liés à l'épidémie de coronavirus Covid-19, (conformes aux prescriptions des autorités sanitaires)</p>
---	---

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<b>Trajets</b> 	<p><b>Lors des trajets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir son <b>justificatif de déplacement professionnel</b> dérogatoire signé par l'entreprise.</li> <li>• Privilégier l'utilisation de son <b>véhicule personnel après avoir vérifié la conformité des assurances (ou attribué par l'entreprise)</b></li> </ul> <p>Dans le cas de co-voiturage / voiture en libre-service / recours à des bus de transport collectif de salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Occuper 1 siège sur 2 et un positionnement en quinconce entre 2 rangées de sièges</li> <li>• (2 personnes par véhicule 3 ou 4 places, conducteur et passager à l'arrière diamétralement opposé)</li> <li>• En cas d'impossibilité de respecter la distance de 1m : port de masque pour les occupants</li> <li>• Prévoir la <b>désinfection des surfaces de contact</b> entre utilisateurs (volant, boutons de commande, autoradio, GPS, levier de vitesse, frein à main, commodo...) avec une lingette désinfectante ou un chiffon légèrement imbibé d'une solution antiseptique.</li> <li>• Aérer le véhicule après usage</li> </ul> <p>Après désinfection, <b>utiliser du gel hydroalcoolique ou du savon pour vous nettoyer les mains.</b></p> <p>Equiper chaque véhicule utilisé à minima de gel hydroalcoolique (ou autre solution nettoyante) et prévoir le lavage des mains ainsi qu'un nettoyage avant chaque utilisation</p> <p>Si possible (travail à proximité), aérez le véhicule après utilisation.</p> <p>En cas d'utilisation des transports en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter la <b>distance minimale de 1 mètre ou décaler les horaires d'arrivée hors période d'affluence et se laver les mains en arrivant</b> sur le lieu de travail. Port du masque si nécessaire selon les mesures gouvernementales.</li> </ul>
<b>Déplacements</b> 	<p><b>Lors des déplacements :</b></p> <p><b>Limiter les déplacements</b> professionnels au strict nécessaire (privilégier les confcall, téléphone, mail, Teams).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir son <b>justificatif de déplacement professionnel</b> dérogatoire signée par l'entreprise.</li> <li>• Privilégier l'utilisation de son véhicule personnel <b>après avoir vérifié la conformité des assurances</b></li> </ul> <p>En cas d'utilisation des transports en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter la <b>distance minimale de 1 mètre ou décaler les horaires d'arrivée hors période d'affluence et se laver les mains en arrivant</b> sur le lieu de travail. Port du masque si nécessaire selon les mesures gouvernementales.</li> </ul> <p><i>(Cf. Questions/réponses OPPBTP Déplacements professionnels)</i></p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<b>Installations de chantier : base vie (vestiaires, sanitaires, coins repas)</b>	<p><b>Chantier fixe (base vie modulaire sur place)</b> : affichage des consignes et dimensionnement adapté par rapport aux mesures (capacité max. dans la base vie, aération régulière et suffisante, organisation des vestiaires et des pauses repas en conséquence (décaler les temps de présence et de pauses si besoin)). Marquage visible des mesures de distanciation (exemple : bandes adhésives au sol).</p> <p>Mise à disposition d'eau + savon ou gel hydroalcoolique ainsi que d'essuie main. Fréquence de nettoyage, désinfection et d'aération définie. Sanitaires à disposition sur l'installation de chantier, avec mise à disposition de lingettes désinfectantes.</p> <p><b>Chantier mobile (fourgon ou véhicule entreprise)</b> : affichage ou communication des consignes. Mise à disposition d'eau + savon ou gel hydroalcoolique ainsi que d'essuie main.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Vestiaires</u> : privilégier de se changer avant l'arrivée sur chantier.</li> <li>• <u>Coins repas / pauses</u> : chaque personne apporte ses affaires pour déjeuner <ul style="list-style-type: none"> <li>- Privilégier des pauses à l'extérieur (tant que la météo le permet)</li> <li>- Respecter la distanciation sociale</li> <li>- Supprimer une chaise sur 2 et éviter les face à face</li> <li>- Rappeler la consigne de lavage des mains avant et après.</li> </ul> </li> </ul> <p>Donner une consigne individuelle pour <b>la désinfection de sa zone avant chaque prise repas et de nettoyage après</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Sanitaires</u> : identifier les sanitaires publics qui seraient ouverts, utilisation des stations-services, utilisation d'une application sur téléphone « Toilet finder ». Mise à disposition de lingettes désinfectantes. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poubelles refermables</li> </ul> </li> </ul>
<b>Briefing/débriefing &amp; Accueil Sécurité</b>	<p>Privilégier la <b>réunion à l'extérieur</b> ou dans une salle en <b>respectant la distanciation de 1m</b></p> <p><b>Briefing</b> : analyse des risques dédiée au chantier du jour, en rappelant de bien prendre en compte les risques métiers (ELEC, HAUTEUR, ROUTIER/ENGINS) et les risques et mesures spécifiques au COVID-19 (mise à disposition des affiches et consignes des documents santé sécurité).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les gestes barrières et les modes opératoires pour les tâches où la distanciation ne peut pas être respectée (y compris disponibilité des équipements de protection Covid-19)</li> <li>• Définir et organiser les temps de pause (pause-café, cigarette, pause déjeuner...). Connaissance du rôle du référent COVID19 identifié au chantier et ces coordonnées.</li> <li>• Accueil sécurité renforcé pour les nouveaux arrivants sur chantiers.</li> </ul> <p><b>Débriefing</b> : appropriation des mesures sanitaires, expression des compagnons sur le retour de la journée et alimenter le retour d'expérience (questions, points bloquants, axes d'améliorations proposés)</p> <p>Faire un REX au <b>référent COVID-19</b> (chantier et/ou entreprise) des dysfonctionnements et des pistes d'améliorations.</p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<b>Habillement &amp; EPI</b> 	<p><b>Habillage/déshabillage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'habillage/déshabillage doit se faire dans les vestiaires prévus à cet effet.</li> <li>• Si les vêtements de travail sont ramenés au domicile pour leur entretien courant, les placez dans un sac plastique fermé pour les transporter.</li> <li>• Se laver systématiquement les mains avant et après s'être habillé ou déshabillé.</li> <li>• Alterner vos tenues de travail un jour sur deux.</li> </ul> <p>EPI spécifiques risque COVID-19 (en complément des EPI métiers*) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Masques validés par l'employeur et adaptés à la situation,</li> <li>• Protection oculaire (lunettes de protection ou visières)</li> <li>• Eau et savon liquide ou gel hydroalcoolique</li> <li>• Lingettes désinfectantes ou spray désinfectant</li> <li>• Rouleau de papier essuie-main</li> <li>• Gants jetables</li> </ul> <p>* <i>Electriciens (voisinage/acte TST) : évaluer la compatibilité entre EPI (ex : masque et écran facial casque)</i></p>
<b>Balisage et distanciation avec le public</b> 	<p>Prévoir un affichage des mesures sanitaires à respecter pour le public.</p> <p>Assurer une <b>barrière physique d'au moins 1 mètre avec le public</b> (via le balisage du chantier).</p> <p>Tenir compte de l'évolution et de l'avancement du chantier.</p>
<b>Outillages, équipements engins</b> 	<p><b>Outils / équipements (exemple : levage, échelle, signalisation) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de gants métiers.</li> <li>• Dans la mesure du possible, privilégier l'utilisation d'outils individuels.</li> <li>• Le cas échéant, désinfecter (à l'aide de spray désinfectant) chaque outil lors de prêt entre collaborateur.</li> <li>• Lorsque la désinfection est difficile à mettre en œuvre (exemple : élingues textiles / chaînes, échelles, balisage...), se nettoyer les mains avant et après utilisation.</li> </ul> <p><b>Engins :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans la mesure du possible, privilégier le même chauffeur (1 chauffeur par engin).</li> <li>• Assurer une aération suffisante de l'habitacle.</li> <li>• Equiper chaque engin à minima de spray désinfectant et prévoir le lavage des mains avant chaque utilisation.</li> <li>• A la fin de la journée, désinfecter le poste de conduite.</li> </ul>
<b>Intervention chez un particulier</b>	<p>Prendre contact avec le particulier de notre intervention et sensibiliser le particulier au contexte COVID-19 (modalité d'intervention, mesures barrières, limiter voire supprimer les contacts rapprochés, état de santé des particuliers afin de choisir les mesures de prévention à mettre en œuvre).</p> <p>Intervenir en prenant en compte les mesures spécifiques à l'intervention (exemple : port du masque ...). Dématerrialiser le rapport d'intervention ou à défaut faire signer le particulier avec son propre stylo.  <u>En cas d'impossibilité d'intervention</u> : le remonter au client et reporter l'intervention.</p> <p><i>Réf fiches conseils OPPBTP « Intervention chez un particulier »</i></p>

Situations de travail	Mesures à mettre en place
<b>Gestion d'une personne présentant les symptômes du COVID-19</b> 	<p><b>Prévoir une procédure formalisée de la conduite à tenir en cas de suspicion de contamination d'un salarié.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Isoler la victime des autres personnes.</li> <li>• S'assurer qu'elle porte un masque de protection ainsi que la personne prenant en charge la victime.</li> <li>• Prendre un avis médical ou contacter les numéros des services dédiés (0800130000)</li> <li>• Prévenir le référent COVID19.</li> <li>• L'aider et l'accompagner pour sa prise en charge.</li> </ul> <p>Suite à l'avis médical :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre les décisions pour évacuer la victime</li> <li>• surveiller le reste de l'équipe de l'apparition d'éventuel symptôme</li> </ul> <p>(Cf. <a href="#">Fiche-Covid19-Que-faire-presence-personne-malade-soupconnee-etre-annexe Guide OPPBTP</a>)</p>
<b>Gestion des premiers secours</b> 	<p><b>Ajouter au contenu de la boîte de secours habituelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De 2 à 4 masques de protection (FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R).</li> <li>• Deux paires de lunettes de protection.</li> <li>• Des gants vinyles à usage unique.</li> <li>• Un flacon de gel hydroalcoolique.</li> <li>• Des lingettes désinfectantes afin de nettoyer le matériel qui sera utilisé lors des gestes de premiers secours : ciseaux, pince à échardes, défibrillateur, lunettes, etc.</li> <li>• Blouse, tablier, combinaison jetable.</li> </ul> <p><b>Informer les secouristes des gestes complémentaires</b> aux gestes de premiers secours (retrait des gants vinyles, désinfection du matériel, etc.)</p> <p><b>Que faire pendant les premiers secours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Alérer le 15 :</b></li> <li>• <b>Ne jamais intervenir sans masque.</b> Porter de préférence un masque de type FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R,</li> <li>• <b>S'équiper du masque de protection indiqué ci-dessus, des lunettes de protection, des gants en vinyle et d'une blouse avant de pratiquer les gestes de premiers secours.</b></li> <li>• Se laver / désinfecter les mains avant l'intervention.</li> </ul> <p><b>Les gestes de premiers secours ne changent pas pour la majeure partie des accidents.</b></p> <p><b>Respecter les consignes spécifiques suivantes dans le cas où la victime ne répond pas et ne respire pas :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En matière de réanimation cardio-respiratoire, les gestes et contacts nécessaires (insufflation thoracique notamment) sont en contradiction avec les recommandations sanitaires. Il est donc impératif de réaliser le massage thoracique en priorité sans réaliser les insufflations, avant l'appel au 15 qui donnera les consignes sur des gestes complémentaires en fonction de l'analyse de la situation par les services des urgences.</li> </ul> <p><b>Que faire après les premiers secours</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Retirer la blouse, les lunettes de protection, les gants, puis le masque</b> puis les jeter dans un sac plastique dédié.</li> <li>• <b>Se laver les mains à l'eau et au savon ou bien avec une solution hydroalcoolique.</b></li> </ul>